

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 décembre à 18 heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'annexe à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 décembre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	22	4	3	5	1

Membres présents : BESNIER Michelle, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Membres ayant donné pouvoir : COLIN Juliana à BRUN Patrick, THEYS Michel à GAGNAIRE Gilles, SIMON Philippe, BIDAUD Jean-Michel à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ANOMAN Matthieu à BESNIER Michelle.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique, CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Membres absents : SIMON Isabel, GORA Richard, LEVET Elise, LEBLANC Christian, LOURADOUR Patricia

Secrétaire de séance : Gérald GASCHET

ECONOMIE

Délibération n° C142-2025 : Achat d'un bâtiment situé à Bujaleuf

Par délibération n°C103-2025 en date du 25 septembre 2025, le Conseil communautaire autorisait le Président à entrer en négociation pour un achat potentiel d'une ancienne station-service et garage située à Bujaleuf, sections cadastrales A 1193 d'une surface de 775 m² et A 0049 d'une surface de 495 m² qui pourrait accueillir dans le futur le RIS. Le montant maximum fixé était de 135.000 €.

Le prix définitif de vente est de 135.000 €.

Il s'agit pour le Conseil :

- D'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents dans le cadre de l'achat d'un ensemble de bâtiments situés route des lacs à Bujaleuf, sections cadastrales A 1193 et A 0049 pour 135.000 €

Les membres du Conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 26 voix Pour décident :

- D'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents dans le cadre de l'achat d'un ensemble de bâtiments situés route des lacs à Bujaleuf, sections cadastrales A 1193 et A 0049 pour 135.000 €

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 22 décembre 2025

**Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE**

Acte rendu exécutoire le : **23 DEC. 2025**
Publié le : **23 DEC. 2025**

